



Primes énergie - Régime 2015-2019 Installation d'un chauffe-eau solaire - Annexe technique H



Ce document constitue une **annexe technique** au formulaire de demande de prime.

Il doit être **rempli par l'entrepreneur** et remis au demandeur pour qu'il puisse le joindre en original à son formulaire de demande.

Si les travaux sont réalisés **par le demandeur lui-même**, l'annexe doit être remplie par le demandeur et doit être jointe au formulaire de demande de prime.

Conservez une copie pour vous.

Pour toute demande de documentation, de formulaire et toute information relative aux primes (choix techniques, procédure administrative, conseil aide au remplissage de formulaire, ...):

Département de l'Énergie et Guichet de l'Énergie¹

Téléphone : 1718 – Fax : 081 48 63 02

<http://energie.wallonie.be>

1. Avertissement préalable (numéro connu par le demandeur)

⚠ Seul, ce document n'a pas valeur de demande de prime. Il doit obligatoirement être joint à la demande de prime que vous devez compléter via le formulaire disponible à cette adresse : <http://www.wallonie.be/fr/formulaire/detail/20873>
Si vous envoyez votre demande par courrier postal, veuillez nous envoyer le formulaire de demande de prime et ses annexes dans un même pli.

Si vous envoyez votre demande au format électronique, pensez à joindre à votre formulaire de demande (via le bouton « Joindre un document ») les annexes complétées que vous aurez préalablement scannées.

⚠ Ce document doit être rempli par l'entrepreneur et remis au demandeur.

N° communiqué dans l'accusé de réception de l'avertissement préalable (PEC 2)

2. Conditions

1. Conditions de qualité

- Recourir à un installateur certifié Qualiwall pour le solaire thermique ECS ou faire appel à une entreprise labellisée NRQual SOL pour les systèmes solaires thermiques.
- Pour les installations d'eau chaude sanitaire individuelle, le dimensionnement de l'installation devra permettre une fraction solaire de minimum 60%.

2. Conditions techniques liées aux capteurs

- Les capteurs devront satisfaire aux tests prévus par la norme EN-12975 et ce selon les prescriptions du label Solar Keymark Capteurs.
- Les capteurs (dans le cas des tubes sous vide, l'absorbeur) seront orientés du sud jusqu'à l'est ou l'ouest.

3. Conditions techniques liées au niveau minimum de performance globale exigé

- L'installation devra comprendre les éléments de comptage suivants :
 - a) Un débitmètre gravimétrique et 2 thermomètres à aiguille permettant un contrôle visuel instantané du fonctionnement de l'installation.
 - b) Un compteur d'énergie et les sondes nécessaires à son bon fonctionnement.
 - c) Un compteur d'eau sanitaire sur le circuit sanitaire. Ce compteur sera placé à l'entrée de l'alimentation en eau froide sanitaire du boiler, avant le repiquage pour le mitigeur, le mitigeur thermostatique restant obligatoire.

4. Condition liée à la facture

- Vos travaux doivent faire l'objet d'une facture finale datée au plus tôt du 1^{er} avril 2015.

3. Coordonnées de l'entrepreneur

M. Nom Prénom
 Mme

Numéro de référence (certificat ou label)

Numéro d'entreprise non assujetti à la TVA

 · ·

Dénomination

¹ 16 bureaux décentralisés en Wallonie au service des citoyens dans le domaine de l'utilisation rationnelle de l'Énergie, des Énergies renouvelables et de l'organisation des marchés du gaz et de l'électricité. Vous retrouverez la liste soit via le lien suivant <http://energie.wallonie.be/fr/les-guichets-de-l-energie.html> ?IDC=6946 soit sur le site <http://energie.wallonie.be> via le chemin d'accès Accueil – Citoyens – Demander conseil – FAQ – Les Guichets de l'énergie.

Enseigne commerciale

si différente de la dénomination

Forme juridique

Nom de l'installateur titulaire du certificat Qualiwall.

Cette personne assure la mise en service de l'installation et remet au demandeur le mode d'emploi de l'installation.

<input type="checkbox"/> M.	Nom	Prénom
<input type="checkbox"/> Mme	<input type="text"/>	<input type="text"/>

4. Travaux

4.1. Localisation des travaux

Rue	Numéro	Boîte
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Code postal	Localité	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	

4.2. Factures concernées

Numéro	Date	Détails de la facture
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

4.3. Fourniture et prix du chauffe-eau solaire

Montant total de l'installation :

Total hors TVA
 €

TVA (6%)
 €

Total TVA comprise
 €

Non

Les capteurs possèdent le label SOLAR KEYMARK

Oui

Non

Type de Système

Système à vidange

Système sous pression

Autre

Précisez

5.3. Caractéristiques des principaux composants du système

Capteur

Capteur solaire

Capteur plan atmosphérique

Capteur plan sous vide

Capteur à tubes sous vide

Capteur à tubes à caloduc

Tubes sous vide avec absorbeur plan

Marque du capteur

Modèle du capteur

Nombre de capteurs vitrés

capteurs

de

m² d'ouverture optique par capteur⁵

Ouverture optique totale

m²

Ballon de stockage

Ballon

Avec échangeur solaire interne

à serpentin

à double serpentin (échangeur d'appoint préexistant)

à double enveloppe

Avec échangeur solaire externe

Respect de la norme NBN EN 12897

Oui

Non

Respect de la norme DIN 475318

Oui

Non

Respect de la norme NBN EN 1277-3

Oui

Non

⚠ Si le ballon ne respecte aucune des normes, joindre au dossier le certificat du fabricant du boiler ou une fiche technique ou une photo sur laquelle figure la plaque signalétique du boiler, mentionnant les pertes calorifiques.

Marque du ballon

Modèle du ballon

Capacité du ballon

⁵La superficie d'entrée ou ouverture optique du capteur est la surface de la partie visible du vitrage. Celle-ci peut différer significativement de la superficie brute ou de la superficie d'absorbeur.

litres

5.4. Caractéristiques du système de chauffage d'appoint

Avez-vous un système de chauffage d'appoint ?

- Oui
 Non

Caractéristiques du système d'appoint

Marque du système d'appoint

Modèle du système d'appoint

Régulation de l'appoint

- Horloge programmable
 Autre mode de programmation

Précisez

Echangeur d'appoint

- Interne au ballon (par accumulation)

- Serpentin de la chaudière
 Résistance électrique
 Boiler au gaz

- En série avec le ballon (instantané)

- Chaudière mixte
 Chauffe-eau instantané

Ancienneté du système d'appoint

- Installé en même temps que le système solaire
 Préexistant

Année de l'installation

Source d'énergie d'appoint

- Mazout
 Electricité
 Gaz naturel
 Butane / propane
 Bois
 Autre

Précisez

6. Montage de l'installation

6.1. Raccordement et protection des capteurs solaires et du circuit primaire

Capteurs solaires

- Intégrés dans une toiture inclinée
- Rapportés sur une toiture inclinée
- Montés indépendamment de la toiture
- Fixés sur une toiture plate
- Fixés sur une paroi verticale

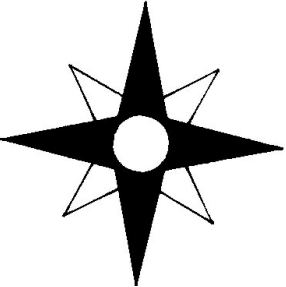
Inclinaison des capteurs

° par rapport à l'horizontale

Orientation des capteurs

° par rapport au sud⁶

Indiquez l'orientation sur le schéma ci-dessous :

<input type="checkbox"/> Nord-Ouest	<input type="checkbox"/> Nord	<input type="checkbox"/> Nord-Est
<input type="checkbox"/> Ouest		<input type="checkbox"/> Est
<input type="checkbox"/> Sud-Ouest	<input type="checkbox"/> Sud	<input type="checkbox"/> Sud-Est

Protection des capteurs (précisez le type de protection)

Contre le gel

Oui
Précisez

Non

Contre les surchauffes

Oui
Précisez

Non

Contre les surtensions

Oui
Précisez

Non

Conduites

Conduites du circuit primaire⁷

Type de conduite

- Cuivre
- Acier
- Autre

Métré

Longueur m

Diamètre nominal DN mm

⁶L'arrêté du Gouvernement wallon stipule que les capteurs doivent être orientés entre l'Est et l'Ouest en passant par le Sud.

⁷Les conduites du circuit primaire doivent être compatibles avec le fluide caloporteur utilisé.

Conduites de raccordement au chauffage d'appoint (si nécessaire)

Type de conduite

- Cuivre
 Acier
 Thermoplastique
 Autre

Métré

Longueur

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 m

--

Conduites d'eau froide

Type de conduite

- Cuivre
 Acier
 Thermoplastique
 Autre

Métré

Longueur

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 m

--

Isolation des conduites extérieures⁸

Matériau :

--

Epaisseur d'isolant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 mm

Isolation des conduites intérieures⁹

Matériau :

--

Epaisseur d'isolant

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

 mm

Travaux en sous-traitance

- L'entreprise travaille sans soustraitants et dispose de son propre plan de sécurité
 L'entreprise travaille avec un (des) sous-traitant(s)

Partie de l'installation sous-traitée

- Plomberie/sanitaire
 Chauffage
 Electricité
 Pose des capteurs en toiture
 Autre

Précisez

--

Protection de l'environnement^{10 11}

- Fluide caloporteur glycolé
 Fluide caloporteur : eau pure

Récupération du mélange glycolé du circuit primaire dans un bac collecteur¹²

- Oui
 Non

Protection anti-retour du type CA dans le circuit primaire¹³

⁸ L'isolant extérieur doit être imputrescible, résistant aux UV, au gel, aux hautes températures et aux attaques de polluants, protégé de l'attaque des rongeurs et des oiseaux, imperméable au vent et à la pluie.

⁹ L'isolant des conduites doit être sans CFC, résistant aux t° max. de service spécifiées par le fournisseur.

¹⁰ Dans le cas du fluide caloporteur glycolé, il s'agit de mélanges antigels prêts à l'emploi spécialement prévus pour chauffe-eau solaire et résistant à des températures de service élevées.

¹¹ Dans le cas du fluide caloporteur (eau pure), uniquement sur certains systèmes à vidange lorsque celle-ci est complète.

¹² La récupération d'un mélange antigel est obligatoire, le déversement à l'égout est interdit.

¹³ La présence d'un produit chimique dans une installation de plomberie entraîne l'obligation de monter une protection supérieure au clapet classique de type A.

- Oui
 Non

Sécurité

Placement d'un mitigeur thermostatique pour éviter les brûlures

- Oui
 Non

6.2. Monitoring de l'installation

Monitoring du circuit solaire

Thermomètres à l'aller et au retour et débitmètre par gravimétrie

- Oui
 Non

Calorimètre (Volume et T°)

- Oui

Type

- intégré dans la régulation
 indépendant de la régulation
 avec débitmètre volumétrique
 avec débitmètre Vortex

- Non

Monitoring des consommations d'eau chaude sanitaire

Compteur d'eau sanitaire

- Oui
 Non

Autre matériel de suivi de l'installation (compteur d'heures du circulateur, compteur d'ECS, compteur d'énergie au puisage, compteur d'énergie d'appoint, ...)

- Oui

Précisez

- Non

Circuit primaire

La pression de service dans le circuit primaire est de

bar(s)¹⁴

La pression de pré gonflage du vase d'expansion est de

bar(s)

Ces deux valeurs sont indiquées de manière indélébile sur le vase

- Oui
 Non

7. Liste des documents à joindre

Pour que votre demande soit complète, n'oubliez pas de joindre, à ce formulaire dûment complété et signé, les documents mentionnés ci-dessous :

Dans le cas où le ballon ne respecte aucune des normes demandées :

- Le certificat du fabricant du boiler ou une fiche technique ou une photo sur laquelle figure la plaque signalétique du boiler, mentionnant les pertes calorifiques.

Nombre **TOTAL** de documents joints

8. Déclaration sur l'honneur et signature de l'entrepreneur

Je soussigné, titulaire du certificat Qualiwall :

Nom

Prénom

Fonction

Certifie :

- qu'il a procédé personnellement à la mise en route et à la réception de l'installation solaire thermique ;
- qu'il a remis au demandeur de la prime :
 - Un certificat de garantie du système
 - La liste des conditions d'entretien du système dûment complétée
 - Un manuel d'instructions de fonctionnement du système (dans la langue de l'utilisateur) y compris du système de monitoring éventuel
- que toutes les données renseignées sur cette annexe technique sont exactes ;
- ne pas avoir de dettes fiscales ou sociales ;
- être parfaitement informé(e) que l'Administration peut, dans un délai de cinq ans à compter de la liquidation du montant de la prime, vérifier l'authenticité des informations fournies et réclamer, le cas échéant, le remboursement de celui-ci au demandeur.

Signature

Date

 / /